

Création ou actualisation de votre compte sur le portail famille à partir du 18 mai 2026

ETAPE 1

<https://pontarlier-francas.leportailfamille.fr/>

Merci de renseigner les informations suivantes :

- Fiche enfant (école, classe, liens familiaux, CAF et n° allocataire, type de repas, allergies)
- Fiche parent(s) (téléphone, adresse, e-mail)
- Fiche personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant

ETAPE 2

Dépôt du dossier

- Fiche de renseignement complétée et signée, avec une photo de l'enfant (disponible sur notre site internet et le portail famille en téléchargement)
- Copie des pages de vaccinations sous enveloppe fermée avec le nom de l'enfant
- Attestation de Quotient Familial CAF du Doubs datant de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance extrascolaire pour l'année scolaire 2026/2027

Vous souhaitez régler vos factures du périscolaire par prélèvement :

- Le mandat de prélèvement Trésorerie de Pontarlier (disponible sur notre site internet et le portail famille en téléchargement)
 - Un relevé d'identité bancaire au format BIC IBAN
- Nouveauté** : pour les factures de restauration ELIOR, le prélèvement ou paiement peut se faire par l'application APP'TABLE (Flyer disponible sur notre site internet et le portail famille en téléchargement).

Si vous êtes concernés :

- Photocopie du jugement de divorce (en cas de garde partagée)
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI). En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, seule la présentation d'un PAI pour l'année scolaire considérée autorise l'accès à la restauration scolaire, PPS et PAP.

Dates à retenir

Mercredi 20 mai 2026

Ecoles Cordier - Peguy - Pareuses - Cyril Clerc - Raymond Faivre
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Salle Toussaint Louverture (théâtre B. Blier)

Mercredi 27 mai 2026

Ecoles Pergaud - Vauthier - Joliot Curie
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Salle Toussaint Louverture (théâtre B. Blier)

En dehors de ces dates,

les dossiers complets sont à déposer en main propre
à l'accueil du Service Enseignement de la ville de Pontarlier, 69 rue de la République.
Les dossiers déposés après le 01 juillet seront traités après le 25 août.

ETAPE 3

Demandes de réservation

A partir du 1er juin sur le portail famille

Pour rester informé !



<https://francaspontarlier.jimdofree.com/>

<https://www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/enseignement/accueil-periscolaire>

